



CIBLE

Érection

Le Figaro nous informe que la zone euro est le lieu d'érection d'une véritable merveille. Une, ou plutôt deux érections. Deux tours jumelles de 185 mètres de hauteur, qui abritent désormais la Banque centrale européenne.

Hélas, la BCE n'a pas donné l'exemple de cette bonne gestion qu'elle exige des États de la zone. Erreur dans la planification des travaux : douze ans, au lieu des neuf années prévues. Erreur dans les prévisions financières : les tours jumelles ont coûté 1,2 milliards d'euros, au lieu des 850 millions annoncés.

Les populations soumises à des programmes d'austérité apprécieront qu'on dépense autant d'argent pour abriter 2 600 employés. Pour se consoler, les victimes des banquiers centraux songeront à l'œuvre d'art sculptée au plafond de la salle du Conseil, dont l'architecte a bien voulu donner le sens : « *L'idée, c'est de représenter l'Europe comme entité, de la deviner, sans forcément distinguer les pays...* » Quel aveu !

Les habitants de l'entité seront cependant heureux d'apprendre que « l'eau des toilettes est alimentée par de l'eau de pluie recyclée. »

En attendant le tout-à-l'égout.

Pauvre France

La France des pauvres

p. 4

Immigration

Le ministère
de la peur

p. 5

In Memoriam

Émile
Poulat

p. 9

Rédaction-administration

38, rue Sibuet - Boite no 13
75012 Paris

Tél : 01 42 97 42 57

Dir. publication : Y. Aumont

Com. paritaire :

05 14 - G 84 801

ISSN 0151-5772

SOMMAIRE

P 1 : Cible : Érection

P 2 : Paris : Mauvais(es)
Tours

P 3 : UMP : Les ultras, c'est
extra !

P 3 : L'écho des blogs :
Leur mauvaise conscience

P 4 : Pauvreté : Pauvre
France !

P 5 : Tunisie : Un espace
politique

P 5 : Brèves : Allemagne,
Italie, Serbie, Roumanie,
Thaïlande

6/7 : Immigration : Le mi-
nistère de la peur

P 8 : Allemagne : Le modèle
imaginaire

P 9 : Idées : In Memoriam,
Émile Poulat

P 10 : Shakespeare : Will le
Magnifique

P 10 : Géographie : Ports

P 11 : Mercredis de la NAR
- Souscription

P 12 : Éditorial par Nicolas
Palumbo

**Communiquer
avec la NAR**

info@nouvelle-action-
royaliste.fr

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr>

<http://archivesroyalistes.org>

<http://nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>

Tél. : 01 42 97 42 57

Paris

Mauvais(es) tours

Le projet, datant de Bertrand Delanoë, d'édifier des tours de bureaux et de logements dans Paris vient de refaire surface après le vote d'une modification du Plan d'Occupation des sols, le 17 novembre dernier. Retour aux années 60-70 ?

Toujours est-il que la question fait débat depuis des années entre les tenants du maintien de la règle des 37 mètres, hauteur au-delà de laquelle on ne pouvait construire dans Paris depuis 1977 et ceux qui veulent densifier le bâti parisien pour des raisons à la fois sociales, plus de logements, et économique avec la création d'activités nouvelles. Il faut dire que les exemples des années 60 et 70 invitent peu à la reprise de tels projets. L'urbanisme pompidolien est d'une telle laideur et pose tant de problèmes que l'on voit mal comment les choses pourraient aller mieux. Tel n'est pas l'avis de grands architectes, tel Roland Castro, qui pensent que les difficultés sont plus nées des « dalles » que des tours elle-mêmes.

C'est un fait pour les bâtiments édifiés dans le XIII^e arrondissement qui sont d'une redoutable laideur et qui, de surcroît, vieillissent fort mal ; mais ça l'est plus encore pour la Tour Montparnasse, verue d'une parfaite et irrattrapable mocheté. En sus, les dites tours sont bourrées d'amiante et le déflocage coûte une véritable fortune, à tel point qu'il faut se demander s'il ne serait pas plus simple de la jeter à bas pour construire quelque chose de

neuf mais cette fois, non susceptible de défigurer non seulement le quartier mais la ville tout entière.

La volonté de construire « durable » et « soutenable » au plan d'une vision plus écologique et humaine de la construction peut en effet guérir les constructions en hauteur de leur lourd passé. Pour autant, même si le problème du



logement est entier dans Paris, peut-on penser que ce moyen soit le seul à pouvoir régler la question ? Pas si sûr. Si, en effet, la construction massive de logements peut amener une indispensable baisse des coûts, il ne faut pas perdre de vue ce que signifie la densification de l'habitat. La concentration humaine soulève bien des questions. Est-ce une vraie nécessité où n'est-ce pas plutôt la poursuite d'un schéma qui n'est rien moins que pertinent ? Faut-il créer comme à New York une « up-town » où la lumière est réservée à ceux qui peuvent se l'offrir ; et une « down-town »

où seraient entassés les pauvres et les laissés-pour-compte ?

Les architectes du type Castro ont à la fois une vision urbanistique et politique des choses, le retour des classes moyennes et populaires qui ont fui la ville devenue hors d'atteinte financièrement est évidemment une bonne chose mais est-ce vraiment une solution que d'entasser tant de monde aux lisières de la ville ? Et a-t-on vraiment considéré ce que cela signifiait en termes de services urbains au premier rang desquels se situent les transports publics ? Doit-on faire encore pire dans une ville et une région saturée dans ce domaine ? En outre, le maire de Paris veut créer des activités économiques en construisant des tours de bureaux de 180 mètres de hauteur. Mais pour y mettre qui ? Dans un pays qui souffre depuis de longues années de récession, ne s'agit-il pas d'abord de déshabiller Pierre pour habiller Paul ?

Il faut être nanti d'un aveuglement particulier pour croire que des constructions de ce type amèneront une croissance économique qui fait si cruellement défaut. Sinon, il faut admettre que ces projets n'ont d'autres buts que de concentrer la population. Là encore, on peut se poser la question de savoir laquelle et dans quelles conditions. La droite et les Verts s'opposent à une telle vision sans que l'on sache s'il s'agit de protéger une ville et ses habitants d'un développement anarchique et inhumain ou simplement de poser sa marque politique en s'opposant à toutes fins aux projets de l'équipe municipale en place.

Ces questions sont pourtant essentielles et devraient faire l'objet d'un large consensus. On peut douter que cela soit jamais le cas.

Pascal BEAUCHER

Les ultras, c'est extra !

La campagne pour l'élection du président de l'UMP a apporté une révélation épastrouillante : les oligarques de toutes nuances n'ont rien appris ni rien compris.

Éternel retour des mêmes ? Non, pas tout à fait. Le courant né de la « Manif pour Tous » n'a pas faibli, il s'est même installé au sein de l'UMP sous la bannière de « Sens commun » et Nicolas Sarkozy, qui se voit de nouveau président de la République, ne sait pas comment le récupérer sans perdre des voix du côté des partisans de la loi Taubira.

D'où une démagogie de tribune qui a été abondamment commentée et qui consiste à aller dans le sens du public - l'abrogation de la fameuse loi et non sa réécriture - en espérant que les braves gens seront lassés de cette querelle en 2017 ou qu'on pourra, s'ils persistent, le berner. C'est ce qu'à dit Bruno Le Maire aux militants du « Sens commun » car, lui, il n'a rien à perdre : « *Méfiez-vous de ces belles promesses d'abrogation que l'on vous fait, qui ne seront pas tenues !* »

En revanche, point de manœuvres sur le programme économique et social des candidats et peu de commentaires dans la presse tant les propositions semblent naturelles. Suppression de l'ISF ! Abrogation des 35 heures ! Nouveau statut de la fonction publique excluant les recrutements à vie ! Augmentation de l'âge de départ à la retraite ! « Allègement » du code du Travail. Et bien sûr, de nouvelles coupes dans les dépenses publiques. Nicolas Sarkozy se distingue en préconisant une « zone économique

à fiscalité harmonisée au moins entre nos voisins allemands et nous » qui aboutirait vraisemblablement à un alignement sur les normes allemandes.

L'ancien président ruse avec les militants de la Manif pour Tous mais il assène son ultra-libéralisme sur la tête de ceux qu'il avait trompés en 2007 en leur promettant de « gagner plus ». Cela signifie sans doute que Nicolas Sarkozy estime que, dans l'électorat populaire, le rejet de François Hollande balaiera le souci de la protection sociale - du moins le jour de l'élection. Reste la concurrence de Marine Le Pen mais nous savons que le candidat de la droite est capable de toutes les surenchères sur l'immigration, l'identité et les valeurs...

Et François Fillon ? Il dit la même chose que Nicolas Sarkozy. Et Alain Juppé, le candidat favori des sondages ? Il répète, d'un air distingué, qu'il faut supprimer l'ISF et les 35 heures et voudrait, lui aussi, l'harmonisation des fiscalités françaises et allemandes.

Entre tous ces ultra-libéraux, qui fera la différence ? Comme toujours, les communicants, qui fabriquent les histoires, modifient les images et cisèlent les petites phrases. Il y aura aussi les magistrats en charge des affaires dans lesquelles Nicolas Sarkozy est ou pourrait être mis en cause. Nous sommes dans les bas-fonds.

Jacques BLANGY

Leur mauvaise conscience

Le site de Marianne 2 ⁽¹⁾ nous apprend que « depuis quelques mois, le retour au septennat est proposé par certains parlementaires, tous bords politiques confondus ». Parmi eux, Xavier Bertrand, ancien ministre du Travail.

Certes, ce député est toujours à la recherche de sujets « clivants » qui pourraient le hausser à la hauteur des grands fauves de l'UMP mais sa prise de position est symptomatique. Pour Xavier Bertrand, le président élu pour cinq ans ne songe qu'à sa réélection. « *La conséquence tragique, c'est qu'un président qui débute son mandat, même s'il est courageux, ne se décidera jamais à faire des réformes profondes alors que notre pays en a terriblement besoin. C'est pour cette raison que je suis convaincu que la solution est de revenir au septennat, avec un mandat unique pour que le chef d'État, enfin, n'ait qu'une seule idée en tête, se consacrer pleinement à son rôle. Entre plaire et faire, il choisira de faire les réformes. Surtout, avec le système des primaires qui se généralise dans les partis politiques, le mandat ne dure plus cinq ans mais quatre maintenant.* »

À la traditionnelle question sur la « monarchie républicaine », Xavier Bertrand répond que « ça n'a rien changé du tout » parce que « on a aujourd'hui un monarque qui pense pouvoir régner pendant dix ans » et « surtout, l'alignement des élections législatives sur l'élection présidentielle n'a fait que renforcer le poids du président et donc de cette monarchie républicaine. »

La remarque sur l'effet pervers des primaires est judicieuse mais la réflexion générale manque d'ampleur : le

souci de la réélection taraudait les présidents élus pour sept ans dans un système qui avait du moins l'avantage d'un décalage indispensable entre le temps de l'action présidentielle et le temps de l'action législative... mais Xavier Bertrand a oublié quels étaient, aux termes de la Constitution, les fonctions du président de la République : ce n'est pas à lui de « faire des réformes » mais au Premier ministre et à son gouvernement.

Également interrogé par Marianne 2, le socialiste Jean Glavany regrette les avantages du septennat mais estime « qu'il est trop tard pour revenir là-dessus, jamais nous ne pourrions faire comprendre aux citoyens qu'on va les consulter moins souvent et ce, pour le bien de la démocratie. » Si les Français étaient régulièrement consultés par référendum et si les dirigeants respectaient leurs résultats, beaucoup parmi eux seraient sensibles à la restauration de la fonction présidentielle selon l'article 5 de la Constitution.

Xavier Bertrand et Jean Glavany ont un point commun : ils ne veulent pas voir la dérive oligarchique des institutions, clairement signifiée par le déni de démocratie de 2005, et cet aveuglement disqualifie leurs analyses. Ce qui ne saurait les troubler : un moment de mauvaise conscience est vite passé.

Sylvie FERNOY

(1) <http://www.marianne.net/auteur/Marianne2/>

Pauvre France !

La pauvreté est une réalité qu'il convient de ne pas relativiser. Le Rapport statistique annuel 2013 du Secours catholique montre que la pauvreté aussi connaît des tendances. Elle doit être refusée avec force, ce qui exige une vraie volonté politique.

Le spectacle de la vie quotidienne nous conduit à penser spontanément que la pauvreté ne cesse de s'aggraver : quêtes toujours plus nombreux dans le métro, mendiants assis près des distributeurs de billets de banques ou à la porte des boulangeries, personnes dormant dans la rue ou sur les quais du métro.

Comment en serait-il autrement, croyons-nous alors que notre pays s'enfonce dans la récession, que le chômage ne cesse de croître et l'État providence de s'affaiblir ?

Pour nous consoler et nous donner bonne conscience, nous prêtons volontiers une oreille discrète mais attentive aux provocations de certains esprits forts pour qui être pauvre en France n'a rien à voir avec les situations vécues en Afrique ou dans les Balkans.

Cette évidence est confirmée par les statisticiens qui ont développé une définition de la pauvreté relative. En Europe, est généralement considérée comme pauvre une personne dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu médian du pays dans lequel elle vit. En France, en 2012, un revenu médian de 1 645,00 € établissait le seuil de pauvreté à 987,00 €. Mathématiquement, si le revenu médian augmente, le nombre de pauvres diminue. En 2012, on a ainsi pu compter 200 000 pauvres de moins qu'en 2011. On admet cepen-

dant l'existence d'une pauvreté qualifiée d'absolue, situation dans laquelle une personne, un foyer, ne peut satisfaire ses besoins élémentaires.

Mais les chiffres ne rendent pas compte de la réalité d'une pauvreté vécue en France par au moins 8,5 millions de personnes dont 3 millions d'enfants. Nous savons qu'il existe des situations fort différentes : ménages surendettés et expulsés, travailleurs dormant dans leur voiture, enfants privés de cantines, populations roms parquées dans des camps sordides.

Une approche plus précise nous en est donnée par la lecture du Rapport statistique annuel sur la pauvreté du Secours Catholique Caritas-France, (1) disponible sur son site internet depuis le 6 novembre. Le Secours Catholique a accueilli 1,5 millions de personnes en 2013. Ses observations, tirées de son action quotidienne, mettent en lumière trois tendances fortes :

La première tendance est un accroissement de la paupérisation des seniors, parmi lesquels un nombre toujours plus grand de femmes de plus de 60 ans.

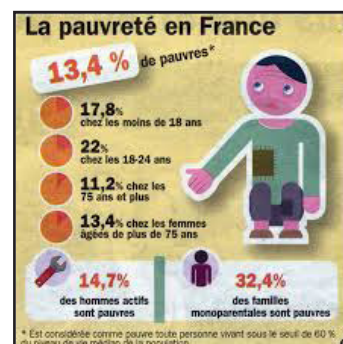
Ensuite, il a été constaté un niveau de vie moyen de 515,00 € par unité de consommation, soit à peine plus de la moitié du seuil de pauvreté. Le rapport insiste sur la difficulté à faire face aux charges liées à la mobilité, notamment en milieu rural, et sur l'aggravation de la précarité énergétique avec une augmentation des impayés

de gaz ou d'électricité. C'est un fait que devront prendre en compte les politiques de mise en place de la transition énergétique.

La troisième tendance concerne la grande exclusion des hommes seuls avec un très faible niveau de vie (166,00 € par unité de consommation) et un logement de plus en plus précaire. 28 % d'entre eux seraient sans aucun revenu.

Parmi les nombreuses informations de ce rapport, nous retenons plus particulièrement les points suivants : une forte proportion d'enfants en situation de pauvreté, des étrangers fragilisés, un jeune sur cinq sans logements fixe.

Les propos malheureux du président de la République et de l'un de ses ministres sur les pauvres ne permettent pas de conclure à l'indifférence de la classe politique. Malgré les politiques d'austérité, les moyens utilisés par l'État et les collectivités territoriales contre la pauvreté restent importants. En décembre 2012, le gouvernement a même réuni une Conférence nationale contre la pauvreté qui a proposé un pacte national contre la pauvreté et un plan de 2 milliards d'euros à partir de 2013. Rédigé par l'ancien syndicaliste François Chérèque, le premier rapport sur ce plan est disponible sur le site de l'IGAS. (2) N'oublions pas l'action des associations et le dévouement de leurs béné-



voles : Secours Catholique ou populaire, Compagnons d'Emmaüs, Restos du cœur, pour ne citer que les plus connues.

Fait historique et humain, la pauvreté ne sera jamais éradiquée. Dans le contexte de la crise actuelle et de nouvelles mutations de l'économie mondialisée, son augmentation paraît même certaine. Les moyens de lutte de l'État sont menacés par la crise de nos finances publiques et par la remise en cause de la fonction protectrice de l'État. Mais le refus de la pauvreté exige plus qu'un effort financier.

Le Secours Catholique s'inquiète du délitement du lien social, d'une tendance à faire des plus fragiles des boucs émissaires. A propos des hommes seuls, il évoque une précarité silencieuse, un isolement qui met à l'écart de la société, qui conduit à la grande exclusion avec son lot d'addictions. C'est pourquoi il demande au président de la République de prendre des initiatives pour que les pauvres **reprennent espoir et trouvent leur place dans la société**.

En déclarant la guerre à la pauvreté, en mobilisant les énergies comme le fit l'abbé Pierre l'hiver 54, le chef de l'État redonnerait vigueur à sa fonction.

Il pourrait même enfin montrer sa capacité à en revêtir l'habit. Mais pour cela, il ne suffit pas de gérer, il faut **vouloir gouverner**.

Laurent LAGADEC

(1) <http://www.secours-catholique.org/espace-presse>

(2) <http://www.igas.gouv.fr/spip.php?article350>

Un espace politique

L'expérience tunisienne est la plus avancée parmi les printemps arabes. L'art du compromis doit l'emporter sur la stratégie de tension liée aux élections.

La Tunisie a été la première nation arabe à se révolter en janvier 2011 contre son président-dictateur.

Après quatre années, elle est la première à achever le cycle de transition : adoption d'une Constitution consensuelle équilibrée, élections législatives multipartites et élections présidentielles dont le second tour le 28 décembre prochain marquera le commencement d'une nouvelle vie démocratique.

Cette évolution qui a connu des hauts et des bas a été rendue possible par la modération des acteurs. Le parti islamiste Ennahda et les démocrates libéraux qui avaient chassé Ben Ali, leurs dirigeants, l'un revenu d'un long exil en Angleterre, l'autre sorti des prisons du régime, Rachid Ghannouchi et Moncef Marzouki, s'étaient entendus pour se répartir les responsabilités de la transition, l'un au gouvernement, l'autre à la présidence. Mais le stratagème ne leurra pas longtemps. Ennahda se retrouvait finalement seul aux commandes sans la compétence économique nécessaire, bref un islamisme sans contreparties. Contrairement aux Frères Musulmans égyptiens, le parti a su comprendre à temps qu'il ne serait admis comme un acteur à part entière qu'à la condition de ne pas accaparer tous les pouvoirs, ni même de paraître trop dominant. La position de second parti aux législatives, la non-candidature d'un des siens et l'absence de consigne au premier tour de l'élection présidentielle le 25 novembre, résultent de cette stratégie. La reconduction de Marzouki permettrait

à Ennahda d'entrer dans une nouvelle coalition gouvernementale dont les rênes seraient confiées à des technocrates comme au long de l'année 2014.

La coalition opposée, Nidaa Tounès, présentée comme un faux-nez de l'ex-parti unique, est accusée de vouloir concentrer tous les pouvoirs en trustant les postes de Premier ministre et de président de la République. Là encore les politiques s'avancent masqués ou à tout le moins couverts. BCE, Beji Caïd Essebsi dit encore Bejbouj, pourrait reprendre à son compte le mot du général de Gaulle en 1958 : Est-ce qu'à 88 ans je vais commencer une carrière de dictateur ? S'il a fallu avoir recours à un tel homme, collaborateur direct d'Habib Bourguiba mais pas de Ben Ali, petit-fils d'un mamelouk du Bey de Tunis, c'est que le défi était historique. C'est moins une réaction des anciens privilégiés du régime déchu qu'un courant venu du tréfonds de l'histoire ottomane, réformiste, nationaliste, de la Tunisie, ce que certains appellent « l'État profond ».

À partir de là, le problème n'est pas celui de la laïcité contre l'islamisme ou de la démocratie contre la dictature mais de la conciliation des intérêts. La campagne électorale d'entre-deux-tours va accentuer les lignes de clivage et les tensions. Quoique le président élu aura moins de pouvoirs propres que celui de la transition, il ne reste pas moins qu'aucun gouvernement issu des élections législatives du 23 octobre ne pourra être formé avant que soit connu son nom. Ce n'est

qu'ensuite que commenceront des conversations entre les partis politiques, y compris entre les deux pôles apparemment les plus opposés, Nidaa Tounès et Ennahda. Quoi qu'il en ait, le premier pourrait essayer d'impliquer le second dans la gestion afin de rogner peu à peu ses positions et de l'intégrer progressivement au « système ». L'alternative serait un affrontement sur le mode majorité-opposition qui s'alignerait sur la coupure du pays en deux camps à peu près équivalents au lieu de chercher à en sortir. La vie politique tunisienne a longtemps oscillé entre ces deux cas de figure. Dans la conjoncture actuelle, le compromis national serait préférable. La Tunisie autrement risquerait de devenir un terrain de lutte d'influences entre les forces régionales, prise en étau entre ses deux voisins algérien et libyen.

Le problème n'est pas tant ici que les frontières sont poreuses que les deux voisins ne sont pas stabilisés. La Tunisie est trop petite pour être érigée en modèle ou en exemple. Son histoire est trop spécifique pour que son expérience puisse être dupliquée. L'exposer à l'être, montée en épingle par un certain occidentalisme, serait la fragiliser. Faute de s'exporter, elle risque de subir les dommages collatéraux des débordements voisins. La France doit regarder au-delà des images sommaires pour répondre à l'appel d'une société authentiquement politique et ouverte, trop méconnue et délaissée au profit de plus puissants.

YLM

Brèves

Allemagne

Le 15 novembre : Le prince **Michael-Benedikt de Saxe-Weimar-Eisenach** s'est dit prêt à combattre la nouvelle coalition bleue-rouge du Lander de Thuringe afin de faire valoir les droits de sa famille sur leurs propriétés que l'occupation soviétique de 1945 a expropriées illégalement.

Italie

Le 15 novembre : Une centaine de partisans de la monarchie des Deux-Siciles se sont réunis à Naples afin de rendre hommage à leur dernier souverain **François II** emportés par la vague du Risorgimento en 1861. Depuis la fin de la querelle dynastique, les *néo-bourbons* montrent quotidiennement leur capacité à se rassembler sur la scène politique locale.

Serbie

Le 18 novembre : Le leader monarchiste du Mouvement de résistance serbe (Srpski pokret obnove), **Vuk Drašković**, annonce dans un entretien public qu'il ne soutiendra plus le gouvernement actuel qui selon lui tenterait de réhabiliter le communisme en Serbie. Il y a actuellement cinq députés monarchistes du SPO au parlement.

Roumanie

Le 19 novembre : Après le nouveau succès des portes ouvertes du **Palais Élisabeth** où des milliers de monarchistes ont réclamé le retour de la monarchie, la **famille royale** a organisé en la présence du président de la République et de diverses personnalités étrangères, un repas pour célébrer les 25 ans de démocratie du pays.

Thaïlande

Le 22 novembre : Le roi **Rama IX Chakri** a reçu publiquement deux ministres du nouveau gouvernement militaire, mettant fin aux nombreuses rumeurs récentes de son décès. Le pays vit dans la crainte de la disparition du roi, âgé de 86 ans, et dans l'éventualité d'une crise de succession qui déstabiliserait ce géant de l'Asie.

Frédéric de NATAL

Le ministère de la peur

« **S**ortir des accords Schengen ne suffisait pas : il faut aussi sortir de la Convention européenne des Droits de l'Homme ! Les droits des citoyens vont de pair avec ceux des migrants. Ce qui nous attend si l'alternative n'est pas trouvée selon des lignes qui sont esquissées ci-joint. »

Le choix du ministre italien des Affaires étrangères, Federica Mogherini, comme haut-représentant pour les affaires étrangères de l'Union européenne - qui prend ses fonctions ce mois de novembre en remplacement de Lady Ashton - a été largement dicté par les drames de l'immigration clandestine au large de l'île de Lampedusa dont le pape François a aussi fait sa priorité. En tant que vice-présidente de la Commission, elle supervisera les portefeuilles des commissaires à la coopération et au développement, à l'élargissement et aux relations de voisinage, au commerce extérieur, et à l'aide humanitaire. Le portefeuille des migrations est toujours confié au commissaire chargé de l'intérieur, en l'occurrence un Grec, mais il est entendu dans sa lettre de mission qu'il travaillera avec le haut-représentant en tant que de besoin, notamment pour les relations avec les États tiers.

Les élections britanniques de mai 2015 et les élections françaises de 2017, pour ne parler que de celles-ci, seront influencées directement par ce sujet. L'enjeu n'est pas seulement le risque pour l'Europe d'une renationalisation du contrôle des frontières intra-européennes que celui d'une montée des

contrôles à l'intérieur de chacun des États membres, en clair d'un recul général de l'État de droit et de la démocratie, et la naissance de nouvelles formes de dictature !

C'est la différence fondamentale entre les expériences européenne et américaine : les États-Unis, où le contrôle de l'immigration illégale est également une priorité qui s'exprime notamment lors des élections de mi-mandat le 4 novembre 2014, prétendent édifier une muraille quasi infranchissable sur leur frontière sud, grâce à quoi fort peu de contrôles sont pratiqués à l'intérieur du territoire américain. Au contraire Démocrates comme Républicains, qui courtisent le vote latino (20 % de la population, en augmentation rapide), garantissent les droits notamment à l'éducation. En 2012 le président Obama en campagne pour sa réélection avait suspendu les poursuites contre les jeunes immigrés clandestins scolarisés. Au système européen, on reproche la porosité de ses frontières extérieures au bénéfice de quoi la chasse à l'immigré (et à tout ce qui s'en rapproche), désigné comme « ennemi de l'intérieur », est permanente dans nos rues et quartiers.

Les accords de Schengen ne sont pas le problème mais la solution. Les dénoncer, ouverte-

ment comme le fait le Front national, ou indirectement comme le propose Nicolas Sarkozy ou ses avatars, par exemple en établissant des quotas nationaux, c'est généraliser Calais à toutes nos frontières, Calais puissance cent. Le grand avantage de Schengen est de reporter le contrôle policier à la périphérie du territoire de l'Union. S'il y a un problème à Calais, c'est à cause des Anglais qui ne sont pas dans Schengen. Une chance encore que la géographie et la Manche ne nous laissent qu'un seul point de contact local. Imaginons que nous ayons une frontière commune avec le Royaume-Uni sur toute l'étendue de nos côtes, ou que l'île de Jersey, au lieu d'être un oasis fiscal, devienne un nouveau Lampedusa. La logique voudrait que nous laissions la gestion du problème aux Anglais. Après tout, Calais fut anglais jusqu'en 1558 ! Notre souveraineté dût-elle en souffrir, c'est de cette manière que les Américains procèdent au Canada. Calais n'est pas un problème Schengen mais provient de l'absence de Schengen côté britannique ! Faire de même reviendrait à fabriquer des Calais (ou des Ceuta et Melilla) de Dunkerque à Vintimille et de Hendaye à Port-Vendres.

S'il y a un problème Schengen, c'est qu'il n'y a pas assez de

Schengen. Non seulement qu'il y ait des États membres hors de Schengen mais surtout que les États membres ne sont pas allés au bout de leur logique sur au moins quatre points :

- **La mutualisation du système de contrôle des frontières extérieures.** Frontex n'a été mis sur pied qu'en 2005 avec un budget ridicule (89 millions d'euros en 2014) qui n'a servi qu'à solidifier les accès terrestres grec et bulgare et à détourner donc tout le poids vers la mer. À la demande instante de l'Italie, après les drames de la Méditerranée, Frontex devait en ce mois de novembre prendre le relais de l'opération d'urgence nationale italienne *Mare Nostrum* (30 millions d'euros par mois !). Il faut aller beaucoup plus loin. L'objectif doit être la création d'une agence européenne unifiée de gardes-frontières qui soulage les polices des États limitrophes (y compris la nôtre à Calais) et évite le recours à la sous-traitance à des compagnies privées de sécurité non directement responsables devant les instances politiques démocratiques.

- **La mutualisation de la délivrance des visas de circulation Schengen** (trois mois - les visas longs pour études ou installation demeurant nationaux). Le service diplomatique européen ne saurait se limiter à distribuer des fonds de développement laissant aux chancelleries des États membres le fardeau des attributions (et des refus) de visas : à l'un la bonne, aux autres la mauvaise

image de l'Europe ! En dépit d'un fichier centralisé, les candidats peuvent choisir tel ou tel consulat plus accessible pour présenter leur demande et telle compagnie aérienne plus avenante pour organiser leur périple. Il faut passer au guichet unique, soit déléguer à un seul État membre (variable selon les pays), soit plus logiquement confier partout à la délégation de l'Union déjà autoproclamée ambassade !

- **La coopération avec les États de transit.** Au lieu de passer des accords secrets avec des dictateurs comme Kadhafi ou des appareils policiers des plus opaques, il faut reconnaître officiellement le rôle de zone tampon joué par les États riverains de l'Union : Turquie au premier chef, Maroc, jusque et y compris l'Ukraine. Plutôt que d'y laisser se développer le long des frontières extérieures des camps spontanés, bouillon de culture de toutes les dérives criminelles, il faut s'avancer résolument vers la définition d'un partenariat privilégié qui passe par une approche diplomatique partagée de leur propre environnement régional, soit un total renversement de perspective par rapport au présent. Washington a toujours refusé d'ouvrir ce type de dialogue avec Mexico et notamment d'ouvrir un volet migrations dans l'accord de libre-échange nord-américain ALENA. L'Europe qui n'est pas dans la même situation ni historique ni économique avec son proche voisinage ne peut pas se permettre la même attitude.

- **La déculpabilisation des États d'origine.** Ni l'aide publique au développement, trois fois inférieure aux transferts des migrants, ni l'organisation en amont de centres de demandeurs d'asile, réfugiés parmi les leurs, traîtres ou victimes, sur la base d'accords bilatéraux « librement négociés », ne tariront jamais les flux migratoires qui sont un phénomène naturel, universel et permanent. Ces États ont encore moins que nous les moyens de contrôler leurs frontières extérieures, surtout au départ ! Il y a autant

de migrants sud-sud que du sud vers le nord (environ 60 millions chaque sur un total d'environ 200 millions, soit 3 % de la population mondiale, chiffre qui monte à 10 % si l'on tient compte des migrations internes aux grands pays, en premier la Chine).

En outre, il ne faut jamais oublier que l'émigration, le fait de quitter son pays, est de droit. À ce titre, il est inscrit dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 (article 13). Comme le droit d'y rester, cela va sans dire et va encore mieux en le disant ! C'est 90 % des cas, ce qui relativise d'autant les prophètes du cosmopolitisme. Ceux qui prédisent pour s'en réjouir ou s'en offusquer le métissage généralisé de la planète ou l'islamisation majoritaire de nos sociétés ne sont que de dangereux provocateurs. Comme droit reconnu, l'émigration demande à être organisée, protégée, régulée. À condition de bien l'agréer comme droit et non comme un acte criminel ; même s'il peut occasionner des dérives criminelles, celles-ci demeurent des dérives, des exceptions à une règle, à une norme, à une liberté humaine fondamentale. Les drames individuels si pénibles soient-ils ne doivent pas préjuger de la destinée collective de l'Humanité. En protégeant le droit du migrant, je protège mon propre droit à voyager, y compris à m'expatrier.

Là encore il faut une vision globale et intégrée qui ne peut être réalisée que dans le cadre de la politique étrangère, et non si l'on n'en fait qu'un volet du droit pénal ou du droit humanitaire. Le péché originel de l'Union européenne quand elle a enfin décidé de s'emparer du sujet, à Tampere en 1999, fut de l'inscrire dans le troisième pilier de la coopération en matière policière et judiciaire. Parce que constitutionnellement il n'y avait pas d'autre instrument disponible. Ce n'est plus vrai depuis le traité de Lisbonne et la création du service diplomatique européen. Il faut reconnaître l'interdépendance des questions migratoires in-

ternationales qui appelle, comme la mondialisation des échanges ou de la finance, une régulation commune. Il existe - qui le sait ? - un forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) lancé par le dialogue à haut niveau à New York en 2006. La Turquie vient d'en prendre la présidence jusqu'à décembre 2015. (1) Qui en a jamais entendu parler ?

L'absence de volonté politique tient à l'état de l'opinion. Question centrale qui attend Federica Mogherini face à toutes les Marine Le Pen des vingt-huit États membres. Est-elle de taille ? A-t-elle les épaules ? Comment parvenir à renverser une problématique qu'aucun argument rationnel (notamment en termes de coût/bénéfice ou d'emploi) n'est jamais parvenu à ébranler ? Il faut miser sur la sauvegarde de l'État de droit et de nos libertés fondamentales. La peur a changé de camp. Elle n'est pas ou plus du côté des migrants prêts à tout, y compris risquer leur vie, pour « gagner l'Amérique » qu'elle s'appelle Europe, Arabie Saoudite, Afrique du Sud ou Inde.

La peur est aujourd'hui clairement passée du côté des autorités. 3 000 morts depuis un an en Méditerranée cela commence à faire beaucoup (600 dans le désert mexicain). Mais la peur n'est pas tant dans le nombre de victimes que dans les mesures proposées pour le réduire : l'instauration d'un véritable État militaire et policier, sophistiqué et rudimentaire à la fois, entre fichiers électroniques et camps-dortoirs, espionnage et barbelés, non seulement aux frontières, mais en avant - vers les pays de transit voire d'origine - et surtout en arrière - Big Brother à tous les coins de nos rues, derrière chacun de nos pas, au-dessus de nos têtes, dans nos oreillettes. Ce n'est plus aujourd'hui une simple hypothèse de travail



ou un fantasme cinématographique. La mise en œuvre effective a commencé.

L'opinion doit être prise à témoin. Au lieu d'être sondée sur le point de savoir si l'immigration est un bien ou un mal dans l'absolu ou s'il y a trop d'étrangers, **l'opinion doit être mise en situation de choisir entre deux maux** : le risque le plus vraisemblable ou le plus imaginaire, le plus fantasmé, est-il le « remplacement » de la population de souche ou les mesures prises pour s'en protéger ?

Mme Mogherini a certainement en tête la célèbre définition de Guglielmo Ferrero : « *Le pouvoir est la manifestation suprême de la peur que l'homme se fait à lui-même par les efforts qu'il déploie pour s'en libérer.* » De la Grande Peur de 1789 à la Marche sur Rome de 1922 (références du penseur libéral italien exilé), on sait que la peur est le ressort des dictatures.

La peur des immigrés suscite la volonté de créer chez eux et les pays d'origine une peur accrue, la terreur pour l'appeler par son nom, en renforçant les pouvoirs exécutifs jusqu'à un État de droit fortement restreint et bientôt de non-droit, au sens des conventions internationales et européennes.

Alors, comme un boomerang, la peur nous reviendra. Arrivera le moment où, tous suspects, tous espionnés, tous contrôlés en permanence, les « nationaux » redouteront plus la répression exercée par le pouvoir en place que « l'étranger », individus ou nations.

Yves LA MARCK

(1) <http://www.gfmd.org/>

Le modèle imaginaire

L'oligarchie française imite l'Allemagne pour trouver les clés de la réussite et entrer dans le cercle enchanté de l'efficacité compétitive et de la sagesse comptable. C'est être dupe d'une fiction que les élites allemandes se racontent et nous racontent.

L'Allemagne ? Des produits de qualité. Une efficacité commerciale époustouflante. Des comptes bien tenus. Et la paix sociale par-dessus le marché ! Comment ne pas suivre « le premier de la classe européenne » et appliquer les sages leçons qu'il nous dispense ? Telle est la bonne grosse évidence que Pascal Ordonneau, banquier de profession et fin connaisseur de l'Allemagne, détruit avec une précision remarquable et somme toute réjouissante. (1)

Pour reprendre la métaphore médiatique usée jusqu'à la corde, l'Allemagne n'est pas « le bon élève » de la classe européenne mais un **État national** qui agit en Europe et dans le monde selon ses intérêts propres. Elle reste dans la zone euro parce que cette monnaie lui convient et sans aucun égard pour l'Europe du Sud - France incluse - ruinée par ce carcan monétaire. Elle rejette les euro-obligations parce qu'elle n'en a pas besoin. Elle décide de sortir du nucléaire sans consulter ses partenaires, exploite ses gisements de lignite et importe du charbon américain dans le parfait mépris de l'environnement. Elle a construit une industrie agroalimentaire qui est en train de ruiner la nôtre grâce à l'exploitation d'une main d'œuvre servile... La gentille Allemagne, sagement européenne, c'était celle qui vivait sous la menace soviétique - mais qui prospérait déjà par la combine de la sous-traitance est-allemande.

L'illusion française se complique d'une illusion allemande. Outre-Rhin, on se raconte des histoires que nous connaissons par cœur : l'épouvantable hyperinflation, les ruines de la guerre, puis l'ordo-libéralisme et le redressement grâce au bon docteur Erhard, au travail allemand, aux exportations allemandes constituent les morceaux de choix d'une **légende**. Ce n'est pas l'hyperinflation de 1923 mais la déflation de 1930 qui est l'une des causes de la catastrophe allemande. Les ruines de 1945 ne sauraient faire oublier le pillage de l'Europe occupée, l'importation d'une main d'œuvre servile pendant la guerre et l'absence de réparations. Six mois après la réforme Erhard de 1948, les prix flambent, le chômage augmente et la production retombe, la balance commerciale est déficitaire tout comme la balance des paiements : au lieu de punir les Allemands comme on punit les Grecs depuis 2010, les membres de l'Union européenne des paiements firent crédit à l'Allemagne qui bénéficiait du plan Marshall et qui, de surcroît, tira parti pendant dix ans de la sous-évaluation de sa monnaie. Au regard de la bienveillance internationale, l'ordo-libéralisme compte pour du beurre rance.

Passées les difficultés de la réunion des deux Allemagne - que ses voisins ont payée par des taux d'intérêts accablants sans qu'on leur demande leur avis - Berlin joue à nouveau les capitales impériales et se donne comme un

modèle qu'elle est incapable de définir et de concrétiser.

Modèle d'unité ? L'État fédéral a réuni deux peuples qui restent mal accordés. Les villes de l'Ouest supportent mal un endettement destiné à la reconstruction de l'Est. Les gens de l'Est, plus frappés que les autres par le chômage et la pauvreté, se souviennent du pillage de leur pays et de la destruction de leur système de protection sociale.

Modèle de bonne gestion ? Qu'il soit public - pour les deux-tiers - ou privé, le système bancaire allemand « *est probablement le plus inefficace, le plus fragile et surtout le plus dépendant de la puissance publique de tous les systèmes européens, même le britannique* » souligne Pascal Ordonneau qui rappelle les pertes de la *Commerzbank* et de *Hypo Real bank*. Et n'oublions pas que l'Allemagne occupe la troisième place dans le classement mondial des pays endettés !

Modèle de société ? Les salaires des plus pauvres sont bloqués depuis vingt ans, les réformes Hartz ont réduit les allocations de chômage et créé des boulots à un euro qui « bénéficient » à 20 % de la population active - les femmes étant les principales victimes de ce système. L'*économie sociale de marché* n'est plus qu'un marché ordonné pour les riches.

Modèle industriel ? Les délocalisations dans la *Mitte-leuropa* et l'exploitation de la main d'œuvre nationale et im-

migrée assurent à l'Allemagne de solides avantages compétitifs qui sont obtenus sur le dos des voisins. Mais l'automobile, symbole de la puissance et de la qualité allemandes, est une industrie du XX^e siècle et la spécialisation dans la mécanique est dangereuse : l'Allemagne profite de ses acquis et de ses prédatations mais elle oublie d'innover. D'où le paradoxe : l'Allemagne impériale est fondé sur un capitalisme de rentiers qui vend ses produits à l'Europe dominée et qui veut maintenant installer ses usines hors de notre continent pour approvisionner les marchés émergents.

Ce capitalisme rentier s'explique par le déclin démographique de l'Allemagne. Avantageux à court terme (moins d'écoles à construire, moins de chômeurs, des logements à prix raisonnables), le déficit des naissances annonce une inertie croissante. L'État fédéral gonfle son bas de laine pour supporter le poids croissant des retraités, puise dans le stock européen de chômeurs pour faire tourner les machines de cette Allemagne qui se chauffe au charbon, rêve de vacances au soleil dans sa colonie grecque et a définitivement remis aux États-Unis le soin de la défendre.

L'Allemagne est impériale par défaut : nous ne savons plus donner à ses dirigeants le sens des limites. Elle continuera de développer longtemps sa volonté de puissance mais elle présente des failles béantes que les nations dominées sauront, un jour ou l'autre, exploiter.

Bertrand RENOUVIN

(1) Pascal Ordonneau - « *Le retour de l'empire allemand ou le modèle imaginaire* », 212 pages, 09/14, Éd. Jacques Flament, prix public : 16 €.



In Memoriam, Émile Poulat

La mort, dans sa quatre-vingt-quinzième année, de mon vieil ami Émile Poulat, m'a fait replonger plusieurs décennies en arrière, ne serait-ce que pour me permettre de comprendre pourquoi je m'étais attaché à sa manière de faire d'historien de la période contemporaine, principalement du christianisme. Principalement, parce qu'étudiant quelques uns des nœuds conflictuels relevant d'une problématique ecclésiale et théologique, c'est toute la perspective qu'il éclairait, en mettant aux prises les protagonistes défendant des conceptions du monde antagonistes. Ce qui m'avait d'abord intéressé, intrigué et séduit, c'était sa rupture avec le récit presque canonique des événements, auquel nous avait accoutumés ses collègues du courant démocrate-chrétien. Lui-même n'aurait sans doute pas employé ces mots, car il était presque plus dur que moi en parlant de « *légende dorée* ». il s'agissait, ajoutait-il, de « *l'histoire sainte d'une minorité généreuse et incomprise, pénétrée d'esprit évangélique, réussissant peu à peu à faire nombre et à s'imposer, dans une Église longtemps repliée sur elle-même et fermée au monde moderne.* » Cette légende était d'autant plus propagée, qu'elle correspondait assez largement à la justification idéologique d'une Action catholique, alors en plein essor.

Émile Poulat aurait très bien pu s'insérer dans ce courant, puisqu'il en venait largement et même parce qu'il avait appartenu à son « avant-garde ». Là-dessus, je risque une interprétation personnelle que je n'aurais pas osé lui exposer de son vivant, parce qu'elle atteignait le drame originel de son existence. Il avait, en effet, été ordonné prêtre en 1944, à l'âge de 24 ans, à peine sorti de la guerre où il avait été réfractaire au STO. C'est ainsi qu'il avait participé à l'aventure des prêtres ouvriers et s'était retrouvé au nombre de ceux qui avaient opposé un refus formel à l'interdiction venue de Rome. Du coup, il avait abandonné le sacerdoce et avait épousé sa femme Odile en 1955. Ceux qui l'ont connu plus tard, apaisés par rapport à l'institution ecclésiale, n'ont pas toujours eu conscience du traumatisme qui s'était produit en lui. Un tel arrachement ne va pas sans conséquences humaines sérieuses. Il faudra, je crois, beaucoup de temps pour que les plaies soient vraiment cicatrisées. C'est la rencontre avec Andrea Riccardi, le fondateur de la fameuse communauté Sant'Egidio, qui lui permettra de retrouver pleinement sa place dans l'Église. Riccardi avait été son élève à Paris et, historien lui-même, il avait été passionnément attentif à son inscription originale dans la discipline. Une amitié indéfectible allait naître de cette rencontre, avec la chance pour le maître d'adhérer à une communauté profondément religieuse orientée vers la cause de la paix et luttant contre tous les fléaux du monde.

Il y a forcément un enracinement existentiel de l'historien, une équation personnelle mise en évidence aussi bien par Raymond Aron que par Henri-Irénée Marrou. En ce qui concerne Émile Poulat, celle-ci me semble résider dans la situation d'un chrétien au sein d'une crise et dans sa volonté de la comprendre, en ignorant aucun de ses paramètres. L'intention scientifique est directement intéressée à cette insertion, parce qu'il importe à l'historien de tout connaître pour tout mettre en rapport. Émile Poulat ne se

satisfait jamais des à-peu-près et des on-dit. Toujours, il ira vérifier minutieusement sur le terrain, à partir de tous les documents accessibles. Un seul exemple, qui m'a toujours impressionné. Dans l'historiographie religieuse, il existe un véritable mythe de la « *La Sapinière* », ce réseau anti-moderniste créé par un prélat romain, Mgr Bunigni. Émile Poulat n'a eu de cesse de percer le mythe, en s'intéressant de près à la personnalité et au destin particulier de Bunigni, permettant ainsi à l'histoire de reprendre tous ses droits, à l'encontre des fantasmes et des préjugés. Ce n'est qu'un exemple, mais significatif d'une rigueur et d'une acribie qui s'étendaient à tous les domaines explorés. J'en ai profité à titre personnel, de multiples façons. Non seulement comme lecteur attentif de son œuvre mais comme interlocuteur amical. J'ai eu, notamment au téléphone, des heures de conversation avec lui dont je sortais toujours mieux éclairé, mieux renseigné, y compris à propos de détails biographiques sur des personnages que j'avais connus. J'ai encore en tête le portrait qu'il m'avait fait de l'abbé Boulrier, un personnage atypique au point d'en être époustouflant et qui réussissait cette performance de concilier une sensibilité intégriste en liturgie avec un engagement révolutionnaire au sein du Parti communiste. Cet abbé interdit avait aussi des dons de tribun populaire qui lui permettaient de dominer Maurice Thorez lui-même à la tribune du Palais des sports...

Cette connaissance exhaustive du matériau s'alliait à une réflexion méthodologique, qui, parfois, allait jusqu'à l'extrême raffinement. C'était la rançon de son souci de dépasser les points de vues partiels et partiaux. Il ne les ignorait pas pour autant, car ils étaient indispensables à la compréhension générale d'un problème ou d'une séquence temporelle. De ce point de vue, notre historien était le champion de ce qu'on peut appeler l'esprit œcuménique. Il n'excluait personne de sa sphère d'intérêts et même de ses contacts. Il avait des amis sur tout l'échiquier politique, religieux ou idéologique. Il pouvait aussi bien s'adresser aux militants de l'Union rationaliste que converser fraternellement avec un représentant du traditionalisme comme Jean Madiran. C'était décidément un homme de paix, de compréhension universelle, dont l'engagement à la communauté Sant'Egidio accomplissait tous les vœux.

C'est aussi dans ce sens qu'il faut comprendre son travail intense sur la laïcité. Car encore sur ce terrain, la volonté de conciliation retrouvait l'intention scientifique. Ce qu'il appelait « *notre laïcité publique* » ne s'entendait nullement sur le registre d'une idéologie qui portait le conflit là où il fallait au contraire le dénouer, au profit de la concorde publique. Cette laïcité-là était non seulement pragmatique, elle était plus encore prudentielle, dans l'acception d'Aristote qui renvoie à la vertu de prudence. C'était l'étude minutieuse de l'emblématique loi de 1905, qu'il connaissait mieux que quiconque dans sa formulation initiale et dans les corrections dont elle avait été l'objet, qui lui permettait de formuler sa philosophie propre sur un sujet toujours explosif. On reconnaîtra au moins ce mérite au président François Hollande d'avoir distingué Émile Poulat à ce titre en lui remettant à l'Élysée la médaille d'officier de la Légion d'honneur. C'était la consécration de l'œuvre probe d'un homme qui forçait le respect par sa droiture intellectuelle et suscitait l'amitié pour ses exceptionnelles qualités de cœur. La France peut être fière d'un tel serviteur de son unité et de sa fraternité intérieure.

Gérard LECLERC

Nous ne pouvons que renvoyer à la bibliographie complète d'Émile Poulat, invité régulier de nos *Mercredis de la NAR*.

Will le Magnifique

« *Shakespeare n'a jamais existé : toutes ses pièces ont été écrites par un inconnu qui portait le même nom que lui* » plaisantait Guitry. Derrière le bon mot se cache une réalité. Shakespeare, l'auteur certainement le plus lu au monde reste aussi le plus mystérieux.

Que pouvait apporter Greenblatt, l'auteur du best-seller *Quattrocento*, à l'étude d'un personnage dont on a déjà tout dit ? Bien que nous connaissions son œuvre et quelques étapes importantes de sa vie, nous ignorons comment un jeune homme issu d'une petite ville anglaise, sans bagage universitaire ou relations, est parvenu à écrire l'œuvre que nous connaissons. L'atmosphère romanesque emporte le lecteur au fil d'une vie énigmatique.

« *Will in the World : How Shakespeare became Shakespeare* » (1) pose le projet ambitieux de l'auteur. Impossible de répondre à cette question avec certitude. Les documents administratifs, les seuls que l'on possède, nous donnent peu d'informations sur l'enfant de Stratford dont le père, un gantier devenu notable, prêtait à usure. On sait que Shakespeare, une fois devenu adulte quitta sa ville natale, laissant derrière lui femme et enfants pour gagner sa vie à Londres. L'administration défaillante de l'époque rend la quête du biographe difficile. Les noms sont mal orthographiés, des actes sont perdus. On ne trouve, par ailleurs, aucun manuscrit, aucune lettre, aucun témoignage qui puisse nous éclairer sur l'intimité de l'homme, sur ses pensées, ses convictions.

Greenblatt explique le génie par un contexte historique particulier, qui ne présume en rien du talent littéraire dont Shakespeare a fait montre tant de fois. C'est avec un vrai savoir-faire que le professeur de Harvard nous entraîne sur les pas du dra-

maturge. Avec le jeune William nous découvrons l'école de Stratford, de ses cours de latin aux premières pièces qu'il voit jouées, perché sur les genoux de son père. Il dépeint les conditions dans lesquelles évoluent les troupes de théâtre et le milieu des écrivains dramatiques dans une Angleterre élisabéthaine instable et fragile.

On peut reprocher au biographe d'user et d'abuser des suppositions et des hypothèses souvent très discutées. Ainsi en est-il de la religion de Shakespeare dont le père aurait laissé un testament spirituel faisant état de son catholicisme. Acte dont l'authenticité n'est en rien prouvée. Pourtant, Greenblatt imagine à partir de là que Shakespeare serait Shakeshafte, un homme entré au service du catholique Alexander Houghton, propriétaire du Lancashire. Il aurait alors été en relation avec le martyr catholique Edmond Campion. Ce serait pourquoi, William quitte femme et enfants brusquement pour tenter sa chance à Londres alors que s'installe l'inquisition protestante à Stratford.

Arrivé dans la capitale on sent la terreur qui anime chaque habitant. Les têtes coupées sont piquées sur le pont de Londres, les guerres de religion ravagent le pays comme le reste de l'Europe à la même époque. La reine vit au milieu des complots, les supplices et exécutions sont quotidiens. Une vraie dichotomie règne, d'une rue à l'autre on passe des exhortations puritaines aux bordels. La terreur est oppressante. C'est cela même que l'on retrouve dans l'œuvre de Shakespeare, des bains de sang à la chasse aux sorcières.

Difficile pour le poète de percer alors que la concurrence est souvent bien mieux éduquée. Il n'a pas les diplômes de son rival Marlowe mais il reste prudent. Loin de mener une vie de débauche, il semble vouer sa vie au travail tout en se cachant. On regarde donc d'un autre œil tous ces jeux de masques, ces identités troubles. Par son étude, il comprend ce qui sera le moteur de son écriture : ne pas trop en dire. Plutôt que d'expliquer rationnellement les réactions de ses personnages, il s'abstient et surprend son public.

Greenblatt ne se contente pas de faire l'exégèse des œuvres littéraires de Shakespeare, il analyse également les quelques écrits civils de l'homme. Son testament fait ainsi l'objet d'une étude approfondie. À sa femme il ne laissera que son « second meilleur lit » ce qui montre le peu d'amour qu'il ressentait pour elle. D'ailleurs, il n'y a pas de mariage heureux dans ses pièces. Toutefois, il semble très lié à ses amis bien que cette amitié ne soit en rien comparable à l'adoration qu'il porte à sa fille à qui il lègue toute sa fortune.

Greenblatt ne clôt pas encore son étude du poète anglais, puisqu'il enchaîne avec la parution d'un autre livre, *Shakespeare's Montaigne* comblant les oublis laissés par le précédent.

Mathilde VELLINY

(1) Stéphen Greenblatt - « *Will dans le monde : Comment Shakespeare est devenu Shakespeare* », 09/14, Éd. Flammarion, prix public : 22,90 €.

Ports

Parmi les vingt premiers ports mondiaux, treize sont chinois et occupent les sept premiers rangs - à l'exception de Singapour. Dans cette liste, on ne compte que deux ports européens, Rotterdam au huitième rang et Anvers au dix-septième.

Et les ports français ? Ils déclinent. Quant au volume de trafic total, on ne les trouve qu'au cinquième rang des ports de l'Union européenne, et au septième pour les seuls trafics par conteneurs. Le premier port français, Marseille, a perdu son premier rang de port méditerranéen au profit d'Algésiras et Le Havre, premier port français pour les conteneurs, est distancé par Rotterdam, Hambourg, Anvers et Brême. Parmi les raisons complexes de ce déclin, la sous-évaluation du rôle croissant des conteneurs, l'inconstance de l'État et le fait que la flotte française ne soit qu'au 26^{ème} rang mondial...

Sur l'histoire et sur l'évolution récente du commerce maritime mondial, la revue « Questions internationales » (1) apporte des analyses très denses, éclairées par maints graphiques et cartes. De quoi réfléchir sur une nouvelle politique du transport maritime, liée à la politique de l'énergie et à la protection de l'environnement - au rebours du laisser-faire, laissez-passer.

Annette DELRANCK

(1) Revue Questions internationales - « *Les grands ports mondiaux* ».

n° 70, novembre-décembre 2014, La Documentation française, prix public : 10 €.



Mouvement

Tous comptes faits...

Comme vous le savez, la NAR réussit à financer ses activités de trois manières principales :

- Les cotisations de ses membres (en légère hausse) ;
- Les abonnements au journal (en bonne hausse) ;
- Les dons de ses membres et amis (en forte baisse).

Depuis le début de l'année 2014, nous nous sommes mis en conformité, de manière comptable, avec les termes des lois et règlements qui régissent le financement des associations politiques.

Aussi, ai-je le plaisir de vous annoncer que dès votre déclaration de revenus 2015, nous fournirons à chacun de nos adhérents et/ou donateurs un reçu fiscal en bonne et due forme et qui leur permettra de bénéficier d'un crédit d'impôt correspondant aux deux-tiers des sommes versées (évidemment plafonnées). Ces documents vous seront expédiés par courrier dans la seconde quinzaine du mois de février 2015.

Sous ces auspices, nous ouvrons dès maintenant notre **souscription pour 2015**.

Les Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos amis et sympathisants dans nos locaux (38 rue Sibuet Paris 12^e) pour un débat avec un conférencier, une personnalité politique ou un écrivain.

Accueil à partir de 19 h 45. Entrée libre, une participation aux frais de 2 € est demandée. La conférence commence à 20 h précises et elle s'achève à 22 h. Une carte d'*Abonné des Mercredis* annuelle (12 euros) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir le programme des conférences.

Après la conférence, à 22 h, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 7 euros).

Mercredi 17 décembre :

Banquier de profession ayant travaillé dans des établissements français et étrangers, **Pascal ORDONNEAU** examine le fameux *modèle allemand* dans un livre tout récemment publié. Les dirigeants allemands croient à ce modèle et jugent qu'il peut être partout exporté. Les dirigeants français croient que ce modèle est le meilleur, selon la vision de l'Allemagne qui est diffusée par leurs homologues allemands.

Il faut briser ce jeu de miroirs. L'Allemagne est pour elle-même et pour ses voisins un modèle imaginaire qui nous empêche de voir **le retour de l'empire allemand**. Mais l'imperium allemand se heurte à des obstacles au sein même de l'Allemagne : la dynamique industrielle faiblit, les inégalités sociales sont criantes, la population vieillit tandis que l'Europe du sud, placée sous la contrainte ultra-libérale, s'insurge ou risque de le faire. Comprendre ces évolutions, c'est se donner la possibilité, à terme, de réagir et d'agir.

Mercredis 24 et 31 décembre :

Pas de réunions en raison des vacances scolaires.

SOUSCRIPTION 2015

Il est aussi possible de souscrire sur notre site internet :

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>

Royaliste

Nouveau !

Vos étagères sont pleines, vous ne savez plus où ranger vos exemplaires de *Royaliste* ?

Nous vous proposons de transformer votre abonnement journal en un abonnement à *Royaliste* en **PDF**.

Bulletin d'abonnement à *Royaliste*

Nom/Prénom :

Adresse :

.....

Profession : Date de naissance :

Adresse Internet :

souscrit un abonnement de :

() trois mois (20 €) () six mois (30 €) () un an (50 €) () soutien (120 €)

() abonnement annuel de soutien en PDF (50 €) () abonnement annuel en PDF (40 €)

Royaliste, 38 rue Sibuet - boîte no 13 - 75012 Paris

Coups de boutoir

La clef d'interprétation de la politique gouvernementale est aujourd'hui plus que jamais la déréglementation de notre économie vue par les rapports d'experts sans autre légitimité que celle qu'ils s'octroient.

Ce ne sont plus, en effet, les soixante engagements pris par François Hollande durant la campagne présidentielle de 2012 qui inspirent la politique gouvernementale, mais les 316 propositions de la commission « **pour la libération de la croissance française** », présidée par Jacques Attali entre juin 2007 et janvier 2008, qui ne sont rien d'autre qu'un catalogue de suppressions des dernières contraintes réglementaires qui encadrent l'économie française.

Comment peut-il en être autrement dès lors que le principal rédacteur du rapport de cette commission est, depuis août dernier, ministre de l'Économie et de l'Industrie ? C'est donc à Emmanuel Macron qu'il incombe d'achever le travail de sappe de notre système économique et social entamé en 1983 par Jacques Delors et poursuivi, depuis, par tous les gouvernements, jusqu'à le faire entrer dans sa phase ultime sous la présidence de Nicolas Sarkozy.

L'actuel locataire de Bercy, à travers son projet de loi « pour l'activité économique » qui devrait être soumis au conseil des ministres dans les prochains jours, compte ainsi mettre en œuvre les mesures qu'il préconisait, il y a sept ans, mais que le gouvernement Fillon n'avait pas eu le temps, la volonté ou l'occasion d'imposer. Axe principal de ce projet de loi fourre-tout : la réforme des professions réglementées, dont on nous promet un surcroît d'activité de 0,5 point de PIB et 125 000 créations d'emplois. Outre que cet argument ne repose sur aucun

fondement, on peut craindre que cette réforme, qui pourrait s'accompagner dans l'immédiat d'une libéralisation des secteurs concernés et d'une création de microentreprises, conduite, à terme, à une concentration au bénéfice des plus grosses structures sans répercussions positives sur l'emploi, comme cela s'est produit lors de la libéralisation des radios libres : aujourd'hui, la bande FM est colonisée par les multinationales ; le même constat peut être fait pour la télévision et les supérettes des centres villes.

Seule la volonté de renforcer la concurrence et de l'ériger en système peut motiver un tel acharnement, comme en attestent d'autres dispositions de ce projet de loi qui visent à remettre en cause le droit du travail, notamment celles qui concernent les plans de sauvegarde de l'emploi (ou plan de licenciement) et le repos dominical qui ne créera pas d'emplois, le pouvoir d'achat des ménages n'étant pas extensible.

Autre coup de boutoir porté contre notre édifice économique et social par des experts : le rapport commandé par les ministres allemand et français de l'Économie à Henrick Enderlein et Jean Pisani-Ferry pour stimuler la croissance. Les deux rédacteurs ne proposent rien moins qu'un gel des salaires de trois ans, une flexibilité accrue du marché du travail et un assouplissement des 35 heures. Ces préconisations justifient *a posteriori* la politique actuelle : le gel des salaires est plus ou moins déjà en germe dans le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), et la flexibilité du marché du travail est acquise depuis longtemps. Quant aux 35 heures, ce que réclame le patronat, ce n'est pas tant leur suppression - on peut d'ores et déjà y déroger par simple accord d'entreprise - que la suppression de la durée légale du travail, qui permet

de fixer le seuil de déclenchement des heures supplémentaires.

Si elles ne comportent rien de neuf, elles annoncent, en revanche, de nouvelles attaques contre le monde du travail et confirment la démission du politique face aux puissances économiques et à leurs experts. Or, c'est l'effacement du politique qui se trouve à l'origine des crises économique, financière et sociale que nous connaissons.

Le premier choc pétrolier - qui plonge le monde dans le chaos - intervient, en effet, juste après la première démission du politique : la décision prise par Richard Nixon, alors président des États-Unis, de suspendre la convertibilité du dollar en or, le 15 août 1971. Celle-ci scelle la fin des accords de Bretton-Wood, d'une organisation du système monétaire à l'échelon international autour de taux de change fixes et l'adoption du régime de changes flottants qui laisse les marchés décider de la valeur des monnaies entre elles à la place des États.

Conséquences : la baisse du dollar entraîne une chute des revenus des pays producteurs de pétrole. La crise de la dette que connaît la France remonte, elle aussi, à cette époque lorsque est adoptée la loi Giscard de 1973 qui, de fait, interdit au Trésor public de se financer auprès de la Banque de France : il s'agit là, également, d'une capitulation du politique. Depuis, la France n'a pas connu un seul exercice budgétaire équilibré. La sortie de crise ne passe pas par une accélération de la déréglementation, la mise à mal de notre système économique et social, et par l'instauration d'une VI^e République qui constituerait une fuite en avant, mais par une réhabilitation de l'autorité et de la décision politiques qui a le souci du bien commun.

La déréglementation à l'œuvre doit enfin nous rappeler la maxime de La-cordaire : « *entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit.* »

Nicolas PALUMBO